

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19510**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence Professionnelle Energie et Génie Climatique Spécialité Energies Nouvelles et Développement Durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace - Mulhouse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Mme la Présidente de l'Université de Haute Alsace, Recteur de l'académie de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de cette licence professionnelle exercent leurs activités dans le domaine des différentes énergies renouvelables (solaire thermique, Solaire photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, aulique, biomasse-énergie, pompe à chaleur, géothermie) ainsi que dans le domaine de l'économie d'énergie dans les bâtiments (construction des bâtiments à basses consommations, Rénovation et amélioration des bâtiments existants).

Ils analysent les besoins des nouveaux marchés, négocient avec les opérateurs publics et privés de ces filières. Ils coordonnent des actions de sensibilisation, d'information, de démonstration pédagogique, de montage de projets en France et à l'étranger; initient, gèrent et suivent des réalisations importantes; ils vendent et mettent en place des systèmes liés à la gestion rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables.

Le titulaire de la certification doit être capable :

d'analyser les besoins en chauffage et climatisation dans les bâtiments et de promouvoir l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables,

de coordonner des actions de sensibilisation et d'information dans le domaine de la gestion et la maîtrise des énergies,

de gérer la maintenance des installations énergétiques en veillant à l'application des règles de sécurité et de protection de l'environnement,

de développer et de transmettre les compétences dans le domaine des techniques appliquées au développement durable.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés de cette licence professionnelle exercent leurs activités dans le domaine des différentes énergies renouvelables (solaire thermique, Solaire photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, aulique, biomasse-énergie, pompe à chaleur, géothermie) ainsi que dans le domaine de l'économie d'énergie dans les bâtiments (construction des bâtiments à basses consommations, Rénovation et amélioration des bâtiments existants).

Les métiers visés par ce diplôme sont :

Chargé d'études en énergies renouvelables en bureaux d'études (climatisation, chauffage, ...).

Consultant en énergie et environnement en institution (collectivités territoriales) ou en société de services (audit conseil et environnement).

Conseiller technique dans les agences de l'énergie.

Chargé de développement durable en collectivité.

Expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention.

Responsable de la maintenance des systèmes de production d'énergie.

Technico-commercial des systèmes de production d'énergies nouvelles.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 Bases fondamentales 9 ECTS

Transferts thermiques, mécanique des fluides, hydraulique, machines thermiques, Energies et procédés, combustion, électrotechnique, distribution, raccordement, stockage.

UE 2 Economie d'énergie dans les batiments 9 ECTS

Bilan thermique de l'habitat, audits énergétiques, conception des batiments basse consommation, amélioration énergétique des batiments existants, Eco-conception, HQE, bilan carbone.

UE 3 Energies nouvelles et renouvelables 9 ECTS

Biomasse energie, solaire thermique, pompe chaleur -géothermie, solaire photovoltaïque, ébergie éolienne, hydroélectricité.

UE 4 Travaux pratiques energies nouvelles et renouvelables 9 ECTS

TP Energies renouvelables thermiques, TP energies renouvelables électriques, outils et logiciels (Simsol, Pleiade, ClimaWin, Restscreen, ...)

UE 5 Management, communication, connaissance de l'entreprise 6 ECTS

Techniques de vente, communication - insertion professionnelle, stratégie d'entreprise - gestion de projets, législation du travail, sécurité.

UE 6 Langues étrangères 3 ECTS

UE 7 Projet tuteuré 6 ECTS

UE 8 Stage en entreprise 9 ECTS

La Licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tutoré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des projets tuteurés et du stage.

La compensation entre les modules d'une unité d'enseignement d'une part, et entre les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 08/20.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 3 ans.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation
Par candidature individuelle	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret 2002-481 du 8 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arreté du 3 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.en2d.fst.uha.fr>

site web IUT Colmar

site web FST

Lieu(x) de certification :

Université Haute Alsace - Mulhouse : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haut-Rhin (68) [Mulhouse]

Université de Haute-Alsace

2 rue des frères Lumière

Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Haute-Alsace

Faculté des Sciences et Techniques
18 rue des frères Lumière
Mulhouse
IUT de Colmar (apprentissage)
34 rue du grillenbreit
Colmar

Historique de la certification :